

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE DOURNAZAC

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00109701	Commune	DOURNAZAC
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	mercredi 30 juin 2021 à 11h41
Installation	UDI 000974 DOURNAZAC	par :	ALEXANDRE SURVILLE
Point de surveillance	0000004113 CVM-DOURNAZAC-L'ARTIGE	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	3 LA BUISSIERE L'EPINE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	19,5 °C		25	
Chlore libre	<0,1 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	<0,1 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : CVM Code SISE de l'analyse : 00114246 Référence laboratoire : 210603-06132

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS				
Chlorure de vinyl monomère	2,60 µg/L	0,5		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00109701)

Eau non conforme aux exigences de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour le paramètre Chlorure de vinyle monomère. Cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble du réseau de distribution. Un suivi renforcé de ce paramètre est mis en place.

Limoges le 4 août 2021

Pour Le Directeur de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE